

OFFRE D'EMPLOI

Directrice ou directeur du service des Travaux publics

Poste permanent

Description des tâches

Sous l'autorité du directeur général, le directeur du service des Travaux publics est chargé de planifier, d'organiser, de diriger, de contrôler et de coordonner les activités relatives au service des Travaux publics. Il lui incombe aussi de fournir le soutien nécessaire aux instances décisionnelles et aux services municipaux en matière de services aux citoyens, d'assurer la gestion des infrastructures et le soutien aux autres directions de la municipalité. Le poste comprend les responsabilités suivantes :

- Organise et surveille les activités d'entretien et/ou d'opération des services municipaux : garage municipal, alimentation en eau potable incluant les bornes d'incendie, de drainage, de captation des eaux usées et de voirie (incluant pavage, déneigement, tonte de gazon, balayage, etc.) en conformité avec les budgets disponibles, les normes, les politiques et les procédures en vigueur ;
- Participe aux études de projets d'immobilisation ;
- Apporte des recommandations et veille à l'achat du matériel, produit et équipements, nécessaires à l'entretien des réseaux souterrains (aqueduc, égouts), de drainage de chaussée et de voirie ;
- Veille à la gestion, à l'entretien et au renouvellement de la flotte d'équipements municipaux en conformité avec les budgets disponibles ;
- Applique de façon stricte les règles de santé et sécurité dans tout travail exécuté par la municipalité.
- Représente son service aux instances officielles, au conseil municipal et auprès des comités et partenaires ;
- Participe au comité de la municipalité et conseille le directeur général relativement à son domaine d'expertise ;
- Établit les prévisions budgétaires et les présente au directeur général pour approbation : administre le budget, questionne les écarts et recommande les mesures correctives appropriées ;
- Favorise, initie le changement et participe à l'identification des changements à apporter de manière à augmenter la flexibilité et la capacité d'adaptation du service dans un contexte d'amélioration continue ;

- Dirige l'équipe du service en tenant compte des valeurs de l'organisation et du service à la clientèle et établit les priorités du service en lien avec les priorités de la municipalité ;
- Décode son environnement politico-administratif et intervient stratégiquement de manière à créer des collaborations et exercer une influence afin de contribuer à la performance et au développement de son service et de l'organisation ;
- Présente un bilan annuel des activités de son service au directeur général

Profil recherché

- Diplôme d'études universitaire de premier cycle ou DEC en génie civil ou toutes combinaisons d'études jugées pertinentes et équivalentes ;
- Expérience dans un poste similaire de gestion des travaux publics (atout)
- Permis de conduire classe 3 valide (un atout) ;
- Maîtrise du français et facilité d'élocution et de rédaction.
- Compétences en leadership, capacité de mobiliser les gens
- Équilibre entre les capacités techniques et les capacités de gestion
- Avoir une bonne connaissance du milieu municipal (un atout) ;
- Le ou la candidat(e) doit faire preuve d'une grande disponibilité et d'une habileté certaine à communiquer avec le public, par écrit, en personne et/ou au téléphone. Le respect, la capacité d'adaptation et le leadership sont primordiaux.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste au plus tard le 17 avril 2026 par courriel à : dg@upton.ca

ou à l'adresse suivante : Municipalité d'Upton
810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0

Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue. L'entrée en fonction est prévue dès que possible.

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à effectuer. L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination